



MARDI 30 JANVIER 2024



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville dresse un bilan positif du CLSPD

Mardi 30 janvier, la Ville de Nîmes a réuni tous les partenaires impliqués dans la Prévention de la délinquance, à l'Hôtel de Ville. Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes, Jérôme Bonet, Préfet du Gard, Cécile Gensac, Procureure de la République de Nîmes, Amal Couvreur, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Gard, Jean-Philippe Nahon, Directeur interdépartemental de la Police Nationale du Gard, et Vincent Desoutter, Directeur de Cabinet du Directeur académique des services de l'éducation nationale ont évoqué le bilan positif de toutes les actions menées depuis un an dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), porté par la Ville de Nîmes et signé en novembre 2021.

« La stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance est la clé de voûte de la politique de prévention menée par la Ville de Nîmes. A ce titre, elle permet d'élaborer des actions selon 4 axes : la prévention de la délinquance chez les plus jeunes, la protection des personnes vulnérables, le renforcement du lien entre la police municipale et la population, ainsi qu'une gouvernance renouvelée et efficace. Le bilan est plus que positif car au total, sur les 29 fiches actions de cette stratégie, 27 ont été totalement réalisées, ou sont en cours de réalisation », explique Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes.

LES ACTIONS PHARES DE LA VILLE

L'opération « Stop aux violences » initiée par Mylène Mouton, Adjointe déléguée au droit des femmes, à l'égalité, à la lutte contre les discriminations et à l'aide aux victimes, a permis de sensibiliser quelque 200 enfants et le personnel Alaé à la lutte contre les violences conjugales.

Des actions de prévention dans le cadre de la lutte contre les nouvelles drogues, GHB et protoxyde d'azote ont été menées. Il est également à noter que les espaces prévention ont distribué en 2023 pas moins de 7 000 capuchons de verres.

Le centre d'opération d'hypervision urbaine, inauguré le 13 novembre 2023, permet la mise en synergie sur un même plateau de 6 unités de travail, dans une logique de développement de la Smart City et d'efficacité des services rendus aux usagers.

La police municipale voit ses équipes s'étoffer avec un effectif qui s'élève désormais à 169 agents, auxquels il convient d'ajouter 15 agents ASVP et l'adhésion de 6 nouveaux quartiers au dispositif de participation citoyenne.

« Nous nous devons de soutenir nos efforts respectifs et partagés, dans le respect des compétences de chacun en matière de sécurité et délinquance. Pour cela, la Ville a mis en place des moyens d'envergure », explique Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes.

LE CLSPD EN QUATRE AXES :

- **Prévention de la délinquance chez les plus jeunes** avec des actions de sensibilisation mais également une optimisation des outils institutionnels existants : prévention routière, absentéisme scolaire, dangers de la drogue, des réseaux sociaux, développement des chantiers éducatifs, désignation d'un référent de parcours pour le suivi des mineurs rappelés à l'ordre, développer le travail d'intérêt général des mineurs, évolution du pôle Proximité qui agit dans les quartiers prioritaires ;
- **Protection des personnes vulnérables** : mise en place du groupe de travail Violences faites aux femmes et aide aux victimes, ateliers à l'Office des seniors, financement d'intervenants sociaux dans les commissariats, consolidation de la Maison de Justice et du Droit, sensibilisation et formation des agents de la Ville aux violences conjugales, lutte contre le harcèlement de rue avec le dispositif Angela ;
- **La population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance** : volonté de faire de la participation citoyenne un acteur de la prévention de la délinquance (6 nouveaux Comités de quartiers ont signé le protocole d'adhésion au dispositif de participation citoyenne), développement des marches exploratoires de sécurité, promotion du dispositif « tranquillité absence » de la police nationale, renforcer le lien police et population avec notamment le premier forum des métiers de la sécurité sur l'Esplanade, développement de l'appli Ville de Nîmes pour signaler les incivilités ;
- **Gouvernance renouvelée et efficace** : développer le champ de compétence des rappels à l'ordre, développer la vidéoprotection et augmenter le nombre de caméras (13 nouvelles caméras en 2023), obtenir des fonds pour des appels à projets innovants en matière de prévention, développer les travaux d'intérêts généraux pour les majeurs, lutter contre les nouvelles drogues et addictions, un pas de plus vers la smart city avec la création d'un hyperviseur urbain, lutter contre les rodéos urbains, mettre en place le comité restreint CLSPD sur le radicalisme (recensement des atteintes à la laïcité dans établissements scolaires, notamment).

« Les axes de la stratégie territoriale 2021-2024 s'inscrivent dans le continuum des engagements forts établis : renforcer la prévention chez les plus jeunes, mettre la population au cœur des dispositifs de prévention. Il est central de nous appuyer sur les citoyens qui vivent ou sont témoins, parfois au quotidien, des actes de délinquance », explique Richard Schieven, Adjoint délégué à la Sécurité publique.